

Etude perceptive de la prononciation du français au Canada

Normes endogène et exogène pour différents groupes d'auditeurs

Marie-Hélène CÔTÉ(1), Isabelle RACINE(2), Sylvain DETEY(3)

(1) Université de Lausanne

(2) Université de Genève

(3) Université Waseda

Résumé : Dans ce travail, nous nous intéressons à la question des normes de prononciation endogène et exogène au Canada francophone. Le français du Canada a été largement étudié, tant du point de vue des usages, que de la norme et des représentations et attitudes. Ces travaux, qui s'appuient notamment sur des études de perception, montrent qu'une norme de prononciation québécoise est bien établie dans l'imaginaire des locuteurs, mais que l'insécurité linguistique ressentie n'a pas pour autant disparu. Ces études restent toutefois limitées tant dans les combinaisons de variétés comparées que dans la diversité des auditeurs. En outre, la question de la norme est généralement abordée en demandant aux auditeurs d'évaluer si le français perçu est « correct ». Ce travail présente une étude de perception innovante sur ces différents aspects. Ainsi, 119 auditeurs francophones issus de Paris et de quatre régions du Canada (Ville de Québec, ouest du Québec, est du Québec, Ontario) ont évalué les productions d'une phrase lue, réalisée par six locuteurs issus de trois localités : Ville de Québec, souvent perçue comme la norme au Canada, Hearst, en Ontario, et Paris. Les questions tentaient notamment de préciser à quelle réalité renvoie la notion de français « standard », à deux niveaux différents. Pour les auditeurs canadiens, les résultats suggèrent la co-existence de deux standards, un exogène au niveau international et un endogène au niveau local. Les différents groupes d'auditeurs se distinguent cependant par les variétés qu'ils associent à chacun des standards. La norme internationale n'inclut que les variétés jugées « supérieures » à la sienne, soit Paris seulement pour les auditeurs de Québec et de l'ouest du Québec, détenteurs de la norme endogène, mais Paris et Québec pour les représentants de variétés plus éloignées (Ontario, est du Québec). La norme endogène, elle, correspond à Québec pour les tous les auditeurs québécois, mais inclut également Hearst pour les Ontariens. Le rôle respectif des dimensions diatopiques et diaphasiques dans l'interprétation de cette différence reste cependant à préciser.

Mots-clés : perception, prononciation, français du Canada, norme endogène, norme exogène, variation diatopique.

1 Introduction¹

Les variétés de français parlé hors de France sur les différents continents se caractérisent par la relation ambivalente qu'elles entretiennent avec le français pratiqué en France, et plus particulièrement à Paris (Moreau *et al.*, 2007). Le bon usage – et donc la norme – est ainsi généralement situé hors de leur propre communauté par les locuteurs de la périphérie. Ce rapport centre/périphérie se retrouve à l'intérieur même de la périphérie (Singy, 1996), faisant ainsi émerger la notion de norme endogène (voir notamment Prikhodkine, 2011 et Racine, Schwab & Detey, 2013 pour la Suisse romande). Au Québec, le débat entre normes endogène et exogène est particulièrement vigoureux.

C'est à ce débat sur les normes de prononciation au Canada francophone que nous allons nous intéresser dans cette contribution. Après avoir passé en revue les travaux s'étant penchés sur cette problématique au Canada, nous présenterons une étude de perception à l'aveugle, dans laquelle des auditeurs parisiens et de quatre régions canadiennes ont évalué des productions de locuteurs issus de trois villes (Paris, Québec et Hearst). Dans un premier temps, nous avons tâché de déterminer dans quelle mesure les auditeurs de ces cinq régions étaient capables de situer leur propre prononciation par rapport aux extraits entendus. Dans un deuxième temps, nous avons étendu l'étude de Detey et Le Gac (2008) – déjà reprise dans le contexte suisse romand par Racine *et al.* (2013) – en tentant de déterminer, d'une part, à quelle réalité renvoie la notion de français « standard » dans les représentations des auditeurs canadiens – et ce en tenant compte de leur provenance – et, d'autre part, s'il existe une forme de « standard » plus local dans leurs représentations.

2 La question de la norme au Canada

Le français au Canada a été largement étudié, à la fois du point de vue des usages, de la norme et des représentations et attitudes (voir Reinke et Ostiguy, 2016 et Martineau *et al.*, 2022, pour des synthèses récentes). Le français laurentien, sur lequel porte l'étude présentée ici, est la principale variété ayant fait souche historiquement au Canada. Il est parlé par plus de 7 millions de locuteurs, surtout au Québec mais également dans les provinces plus à l'ouest – contre 275'000 pour le français acadien (voir Côté, 2020 pour la terminologie). Le français laurentien est lui-même traditionnellement divisé en deux zones dialectales, chacune dominée par un grand centre urbain : le laurentien de l'ouest, centré sur Montréal, et le laurentien de l'est, dominé par la Ville de Québec. On peut par ailleurs opposer les variétés du Québec, où le français est la langue majoritaire et seule langue officielle, aux variétés parlées hors-Québec, toujours minoritaires à l'échelle provinciale et qui vivent en contact plus ou moins intense avec l'anglais (voir Côté, 2014 et Côté et Saint-Amant Lamy, sous presse).

¹Nous tenons à remercier Anne Lacheret – qui a récolté les données parisiennes à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense – et ses étudiants, les étudiants de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laval, Sandra Schwab, David Le Gac ainsi que l'Université de Rouen. Nous remercions aussi très vivement Marion Didelot pour son aide avec le traitement statistique des données.

La question de la pertinence ou de la légitimité d'établir une norme canadienne² endogène distincte de celle émanant de Paris perdure depuis le milieu du 19^e siècle (voir notamment Bigot, 2008 et Reinke et Ostiguy, 2016). Mais ce débat a essentiellement porté sur le lexique, la norme lexicale étant établie et mise à jour à travers les dictionnaires élaborés au Québec, notamment *Usito* (Cajolet-Laganière *et al.*, 2022). La morphosyntaxe est quant à elle complètement évacuée du débat par le rejet de principe de toute variation diatopique dans la norme grammaticale. Ce rejet est d'autant plus facile à maintenir que les usages syntaxiques dans un registre soutenu au Québec sont insuffisamment décrits ou ne dévient pas nettement des formes prescriptives (Bigot, 2008, 2017; Bigot et Papen, 2013; Côté et Villeneuve, 2017). La prononciation, seule composante qui soit exclusivement orale, se trouve dans une situation différente. Si l'idée d'un modèle de prononciation endogène – le français « radio-canadien » – fait largement consensus (Gendron, 1990; Cox, 1998; Auger, 2005; Reinke, 2005; Bigot et Papen, 2013; Chalier, 2021), il faut admettre que le contenu de ce modèle, ce qu'il prescrit, autorise ou exclut, reste très imprécis. Les dictionnaires peuvent fournir des transcriptions « phonétiques » – qui sont en réalité phonémiques – mais celles-ci ne couvrent qu'une petite partie de la prononciation, celle qui relève des oppositions segmentales. La réalisation des phonèmes (par exemple le timbre ou la durée des voyelles), les phénomènes relevant de la juxtaposition des mots (par exemple les phénomènes de sandhi) et la prosodie se trouvent donc forcément absents des descriptions lexicographiques.

Dans ce contexte, la norme de prononciation est établie de façon indirecte, à travers deux grands types de méthode relevant de la production ou de la perception :

(1) La description des usages de locuteurs considérés comme représentatifs de la norme. Cette méthode a été exploitée dans le contexte canadien notamment par Cox (1998), Reinke (2005) et Chalier (2021), qui ont décrit la parole des professionnels des médias (présentateurs de radio ou de télévision) afin d'établir la fréquence relative des variantes phoniques caractéristiques de la variété laurentienne et des variantes exogènes associées à une norme française ou internationale.

(2) La perception des usages ou des variétés, qui permet de cerner les représentations et les attitudes que les locuteurs entretiennent face à leur variété et de hiérarchiser différentes variétés par rapport à des facteurs sélectionnés. Ces études exploitent deux types de tâches :

- Des tâches déclaratives dans lesquelles les répondants complètent des questionnaires ou participent à des entretiens ciblés.
- Des tâches évaluatives dans lesquelles des participants évaluent des productions concrètes (mots isolés, phrases lues ou extraits de conversation), soit par rapport à la qualité des usages eux-mêmes (par exemple correct ou incorrect), soit par rapport aux caractéristiques des individus qui les produisent. Ces caractéristiques relèvent le plus souvent de deux catégories appelées « statut » (par

²ou québécoise, dans la mesure où le Québec agit comme épice de centre du français au Canada, à fois par la concentration des francophones dans cette province et celle des débats entourant les questions de norme linguistique.

exemple intelligence, confiance, compétence, leadership, ambition) et « solidarité » (par exemple sympathie, jovialité, attrait physique). La technique dite du « locuteur masqué » a été ici largement exploitée ; elle consiste à faire évaluer des productions des mêmes locuteurs ou locutrices dans deux langues ou variétés de langue différentes, ce qui permet de maintenir la qualité de la voix constante. Cette technique n'est cependant plus possible dès lors que l'on compare plus de deux variétés.

Certaines études combinent des tâches déclaratives et évaluatives et font parfois ressortir des divergences intéressantes entre les résultats obtenus. Par exemple, Remysen *et al.* (2020) montrent que les 48 participants de la Beauce (région au sud de la ville de Québec) ont, dans un questionnaire, jugé l'accent de Montréal comme relativement moins correct que d'autres accents régionaux du Québec. Mais dans une tâche d'évaluation d'extraits sonores (dont la provenance n'était pas indiquée), c'est la façon de parler des deux locutrices montréalaises qui a été jugée la plus correcte, parmi 14 locutrices provenant de sept régions du Québec. Le questionnaire fait ainsi ressortir certains stéréotypes de l'accent montréalais (et de la ville de Montréal plus généralement) qui ne sont pas confirmés en situation de perception réelle. Chalier (2021) combine même trois types de données : une étude de production de locuteurs-modèles et un test d'évaluation de productions sélectionnées de ces locuteurs-modèles par des participants non-experts, qui ont au préalable également rempli un questionnaire déclaratif.

Remysen et Rheault (à paraître) offrent une synthèse critique des (très nombreuses) études sur les représentations du français québécois menées au cours des six dernières décennies. Deux constats ressortent (voir aussi Reinke et Ostiguy, 2016, chap. 4). D'une part, si les études des années 1960 et 1970 montraient clairement le statut d'infériorité perçue du français québécois par rapport à la fois à l'anglais et au français « de France », les perceptions des Québécois sur leur propre variété se sont indéniablement améliorées depuis les années 1980. La variété québécoise a ainsi d'abord été jugée moins correcte que la variété française et ses locuteurs moins compétents ou intelligents. Mais on observe, dans les études récentes, un renversement significatif dans la hiérarchie des variétés. Par rapport à l'accent et à la prononciation, Pustka *et al.* (2019) et Chalier (2021) rapportent les résultats d'un questionnaire administré à 96 participants de quatre localités au Québec. Parmi huit variétés de français dans le monde, dont celles de Paris, de la Ville de Québec et de Montréal, une des deux variétés québécoises est perçue comme ayant l'accent « le plus correct » par 47% des participants, contre 11% pour l'accent de Paris. Mais l'accent parisien est jugé « le plus sérieux » nettement plus souvent que les accents québécois, ce qui suggère une forme de concurrence entre le Québec et la France pour ce qui est de la norme de prononciation. Dans l'étude de Šebková *et al.* (2020), 24 étudiants de l'Université Laval à Québec ont évalué 10 extraits (lecture d'un court texte d'une trentaine de secondes) de cinq variétés de français (France, Québec, Haïti, Algérie, Cameroun). Les voix québécoises ont été évaluées plus positivement que les autres sur l'ensemble des indicateurs. Ce sont notamment les locuteurs québécois dont la prononciation a été jugée la plus correcte et qui ont été perçus comme les plus aptes à enseigner le

français langue première à l'école secondaire. Ces résultats confirment qu'une norme de prononciation québécoise est bien établie dans l'imaginaire des locuteurs.

Mais Remysen et Rheault (à paraître) soulignent également l'ambiguïté, voire les contradictions, de certains résultats, qui suggèrent que l'insécurité linguistique n'a pas disparu pour autant. Dans l'étude de Remysen (2004a), qui s'appuie à la fois sur des questionnaires et des entretiens guidés avec 30 enseignants au primaire ou étudiants en enseignement secondaire, personne n'a mentionné la nécessité d'effacer l'accent québécois dans le questionnaire, mais 27% des répondants affirment, lors de l'entretien, qu'on parle mieux si on efface son accent, la prononciation québécoise étant notamment caractérisée par un manque d'articulation. Dans Chaliier (2021), si le Québec est le plus souvent désigné par les participants québécois comme l'endroit dans le monde où on a le moins d'accent (52% des participants ayant fourni une réponse spécifique ont choisi le Québec, contre 23% pour la France), mais 54% pensent que certains Québécois essaient de perdre leur accent. Face à un Franc ais ayant la même profession, 24% des répondants québécois se sentent en situation d'infériorité par rapport à leur fac on de parler, contre 2% en situation de supériorité. Remysen et Rheault (à paraître) fournissent d'autres exemples de tels paradoxes. Ainsi, il semble que les participants refusent de dire directement que le français de France est meilleur ou plus approprié que le leur, mais ils finissent par lui reconnaître indirectement une certaine supériorité dans d'autres réponses.

Si de nombreuses études ont comparé le français québécois avec d'autres variétés parlées dans le monde, seules quelques études récentes ont adopté une perspective interne au Québec, par l'évaluation de différents accents régionaux. Dans son questionnaire, Chaliier (2021) distingue le français de Montréal et celui de Québec, les deux principales régions urbaines du Québec et centres des deux grandes zones dialectales du français laurentien. Ses participants proviennent également à part égale de la zone est (Québec et Montmagny) et de la zone ouest (Montréal et Lachute). Or, la Ville de Québec domine nettement Montréal lorsqu'il s'agit d'identifier l'accent « le plus correct » et la région ayant le moins d'accent. Sur ce dernier point, il est intéressant de constater les réponses contrastées des participants de l'est et de l'ouest, les premiers désignant exclusivement Québec (le centre urbain de leur propre région), les seconds étant partagés entre les deux villes.

Remysen (2016) et Remysen *et al.* (2020), dans deux études parallèles, s'intéressent à la reconnaissance et à l'évaluation des accents régionaux à l'intérieur du Québec, à partir d'extraits de conversation provenant de six ou sept régions (avec quatre extraits par région, tous produits par des femmes). Les auditeurs proviennent de Sherbrooke dans Remysen (2016) et de la Beauce dans Remysen *et al.* (2020). Si le taux de reconnaissance reste très modéré, l'évaluation, sur deux axes « plus ou moins marqué » et « plus ou moins correct », suggère que Montréal, et plus généralement les accents considérés comme urbains, sont perçus plus positivement que les accents ruraux. Dans Remysen *et al.* (2020), les participants beaucerons ont également complété un questionnaire, d'où il ressort, comme mentionné plus haut, que l'accent montréalais était à priori considéré comme plus marqué et moins correct, stéréotype qui n'est pas confirmé par l'évaluation d'extraits.

Enfin, concernant les variétés de français parlées hors-Québec, Remysen (2004b, 2019) souligne l'insécurité linguistique accrue qui les caractérise, le statut d'infériorité se manifestant par rapport au français de France, mais également par rapport à celui du Québec (voir plus récemment Boudreau, 2021 pour l'Acadie). Golembeski (2011) s'est plus spécifiquement penché sur le cas de Hearst, d'où proviennent deux des extraits utilisés dans l'étude perceptive décrite ci-dessous. Il reprend l'idée de la double minoration du français de Hearst par rapport au français québécois, perçu comme norme communautaire formelle, et au français de France, qui agit comme norme supra-locale.

Ainsi, dans les études impliquant l'évaluation de différentes productions par des auditeurs canadiens, on peut faire ressortir quelques éléments relatifs aux variétés ou locuteurs évalués, aux participants dont on recueille les jugements et à la formulation des questions. Concernant les locuteurs, les études opposent très généralement une variété québécoise à une ou plusieurs variétés parlées ailleurs dans le monde, en France septentrionale tout particulièrement. Seuls Remysen (2016) et Remysen *et al.* (2020) comparent plusieurs variétés québécoises, mais la perspective est ici exclusivement interne au Québec. En d'autres termes, aucune étude n'a comparé différentes variétés canadiennes avec d'autres variétés parlées dans le monde francophone.

Du point de vue des auditeurs, Remysen et Rheault (à paraître) notent la surreprésentation de certaines catégories de participants : ceux provenant des grands centres urbains, de même que les jeunes et les étudiants. Chalier (2021) se démarque sur ce point en incluant les données de participants de quatre localités au Québec, qui se distinguent par la taille et la zone dialectale : Montréal et Lachute à l'ouest, Québec et Montmagny à l'est. Dans deux études séparées, Remysen (2016) et Remysen *et al.* (2020) comparent aussi les représentations de participants de Sherbrooke et de la Beauce. Dans les deux cas, on reste cependant à proximité des centres urbains de l'ouest et du centre du Québec, les zones plus marginales du Québec et celles hors-Québec restent dans l'ombre, et on ne compare pas non plus des auditeurs de différentes régions de la francophonie.

Pour caractériser la perception des variétés, et indirectement la norme intériorisée par les participants, les études s'appuient régulièrement sur le qualificatif « correct » en demandant aux participants d'estimer dans quelle mesure les variétés ou les prononciations sont évaluées comme « correctes ». Cette formulation ne précise pas le sens du terme ou le contexte dans lequel il doit être interprété. De plus, elle implique une évaluation personnelle de la qualité des variétés, contexte dans lequel les auditeurs peuvent souhaiter éviter les jugements dépréciatifs de leur propre parler. L'étude présentée ci-dessous tente donc d'apporter un éclairage nouveau sur ces trois aspects.

3 Étude de perception

L'objectif de cette étude est, globalement, d'examiner la perception de différentes variétés (canadiennes et française) par une variété d'auditeurs du Québec, de l'Ontario et de Paris. Plus spécifiquement, nous voulons voir dans quelle mesure la notion de français « standard » est une réalité dans les représentations des auditeurs canadiens et examiner la question de l'existence d'une norme endogène canadienne, en distinguant

notamment des auditeurs de différentes régions au Québec et en Ontario (ces deux provinces se distinguant par le statut majoritaire ou minoritaire du français). La notion de « standard » est ainsi appréhendée à deux niveaux distincts – international et local – et les questions sont formulées de façon à dépersonnaliser dans une certaine mesure la tâche d'évaluation.

3.1 Méthode

3.1.1 Participants

119 auditeurs ont pris part à une expérience de perception à l'aveugle de différents extraits de parole :

- 23 de Paris
- 96 issus de quatre régions au Québec et en Ontario :
 - 27 de la ville de Québec (QV)
 - 24 de l'est du Québec mais hors de la grande région de la ville de Québec (QE)
 - 24 de l'ouest du Québec (QO)
 - 21 de l'Ontario (ON).

Tous sont étudiants universitaires (à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval pour les Canadiens et à Paris Ouest Nanterre La Défense pour les Français) et tous ont vécu la plus grande partie de leur vie dans la région en question. Les auditeurs canadiens sont tous locuteurs natifs du français laurentien, qui regroupe 95% des locuteurs de français au Canada (contre 5% pour l'acadien) ; 9 des Franco-Ontariens déclarent deux langues maternelles, français et anglais. La frontière entre l'est et l'ouest du Québec est celle qui oppose traditionnellement le laurentien de l'est et de l'ouest et qui traverse le fleuve Saint-Laurent à l'est de Trois-Rivières. La répartition des auditeurs canadiens en quatre catégories permet de tester différentes oppositions potentiellement pertinentes : 1) Québec (QC, QE, QO) vs Ontario (ON) ; 2) laurentien de l'est (QC, QE) vs laurentien de l'ouest (QO, ON) ; 3) le « cœur » du Québec (QC, QO) vs les régions périphériques du Québec (QE). Cette dernière distinction est à la fois démographique et linguistique : le « cœur » comprend les régions dominées par les centres urbains de Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières, qui ne sont pas associées à des accents marqués, alors que les régions périphériques de l'est du Québec sont caractérisées par des accents plus marqués (p. ex. Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie, Beauce ; voir Remysen, 2016 et Remysen *et al.*, 2020).

Concernant les locuteurs, nous avons utilisé, pour cette étude, des extraits enregistrés de six francophones natifs, âgés de 20 à 30 ans et originaires de trois villes différentes de la francophonie : Paris (PA), Québec (QV) et Hearst (HST). Chaque localité est représentée par deux locuteurs, un homme et une femme, qui y ont passé la plus grande partie de leur vie. La Ville de Québec est la capitale et le deuxième centre urbain du Québec ; elle est aussi souvent considérée comme l'endroit où l'on parle le

mieux au Québec, comme l'ont montré plusieurs études mentionnées dans la section 1. Hearst est une petite ville du nord de l'Ontario, province où le français est la langue maternelle de moins de 5% des habitants. Les 5'000 habitants de Hearst sont cependant francophones à plus de 93%.

3.1.2 Matériel

Nos stimuli proviennent de la base de données du projet « Phonologie du Français Contemporain » (PFC, Durand *et al.*, 2002, 2009 ; Detey *et al.*, 2016). La phrase « La côte escarpée du Mont Saint-Pierre, qui mène au village, connaît des barrages chaque fois que les opposants de tous les bords manifestent leur colère » a été extraite de la lecture complète du texte PFC par chacun des six locuteurs sélectionnés. Cette phrase a été ciblée car elle contient plusieurs éléments susceptibles de varier sur le plan diatopique. Ainsi, dans les variétés laurentiennes, on devrait observer : un [o] assez fermé et possiblement diphtongué dans *côte*, un [d] affriqué en [d͡z] dans *du*, un [ɛ̃] plus fermé et un [ã] moins postérieur que dans la variété de référence dans *Saint* et *opposants*, une voyelle possiblement diphtonguée dans *Pierre* [aɛ̃], *bord* [ɔ̃], *leur* [œ̃] et *colère* [aɛ̃], avec un [ʁ] final potentiellement amuï ou vocalisé, un [ɑ] en syllabe initiale postérieur et long dans *barrages* et une plus grande propension à la simplification du groupe consonantique final dans *manifestent* [manifes] (voir Côté, 2012 et Martineau *et al.*, 2022, pour des descriptions plus détaillées des phénomènes de prononciation qui caractérisent la variété laurentienne).

3.1.3 Procédure

Les six extraits décrits en 2.1.2 sont intégrés à une expérience de perception plus large contenant des stimuli produits par 10 femmes et 10 hommes, âgés de 20 à 40 ans et provenant de 10 régions différentes de la francophonie (un homme et une femme dans chaque région) ; outre Paris, Québec et Hearst, les régions représentées sont Grenoble (France), Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte-d'Ivoire), Liège et Tournai (Belgique), Genève et Neuchâtel (Suisse). Les auditeurs devaient évaluer, au total, 60 stimuli : 20 productions du mot « épée », 20 du mot « épais » et 20 de la phrase lue présentée en 2.1.2³.

L'expérience a été effectuée par le biais d'une plateforme Internet (<http://www.labguistic.net>), Ménétrey et Schwab, 2015). L'expérience était divisée en trois parties, précédées d'un court questionnaire sociolinguistique. Dans la première partie, les participants devaient écouter les 60 stimuli – mots et phrase mélangés – et, après chaque stimulus, répondre à la question suivante : « Sur une échelle de 1 (= Absolument pas) à 5 (= Absolument), cette prononciation est-elle identique à *votre propre prononciation* ? ». Dans la deuxième partie, ils devaient écouter une nouvelle fois les 60 stimuli et répondre à la question suivante : « Sur une échelle de 1 (= Absolument pas) à 5 (= Absolument), cette prononciation est-elle celle du français reconnu *internationalement* comme “standard” ? »⁴. Par rapport aux études présentées dans la

³Dans le cadre de cette étude plus large, les stimuli ont aussi été présentés à des auditeurs de différentes régions, autres que ceux présentés ici. La partie concernant les locuteurs et les auditeurs suisses et parisiens a été exposée dans Racine *et al.* (2013).

⁴Pour ce test conduit auprès d'auditeurs non-experts, l'appellation « français standard » a été préférée à dessein à celle de « français de référence » ou toute autre dénomination.

section 1, on peut souligner que la formulation choisie ici appelle une opinion sur ce qui est reconnu (par les gens en général) comme standard plutôt qu'un jugement personnel sur la prononciation entendue, ce qui est susceptible de favoriser un plus grand détachement du participant par rapport à la tâche évaluative à accomplir. Un accent qui s'éloigne du standard international n'est ainsi pas forcément perçu comme incorrect ou inapproprié. Enfin, dans la dernière partie, les stimuli étaient présentés une troisième fois et les participants devaient répondre à la question suivante : « Sur une échelle de 1 (= Absolument pas) à 5 (= Absolument), cette prononciation est-elle celle du français reconnu comme “standard” *dans le cadre de votre vie quotidienne* ? ». Dans chaque partie, les phrases apparaissaient en ordre aléatoire. Les participants ne pouvaient écouter chaque stimulus qu'une seule fois et disposaient de six secondes pour répondre à chaque question en cliquant dans la case appropriée. Chaque partie était précédée d'un entraînement composé de six éléments, pour une durée totale de l'expérience d'une cinquantaine de minutes.

3.1.4 Analyse des données

Dans l'étude présentée ici, nous n'avons donc considéré que les jugements fournis par les 23 auditeurs parisiens et les 96 auditeurs canadiens de la phrase du texte prononcée par les locuteurs de Québec, Hearst et Paris – soit six stimuli produits par trois hommes et trois femmes.

Le degré moyen de proximité avec sa propre prononciation (question 1), le degré moyen de proximité avec le français reconnu comme standard internationalement (question 2) ainsi que le degré moyen de proximité avec le français reconnu comme standard dans la vie quotidienne (question 3) ont été calculés en fonction de la région des locuteurs (PA=Paris, QV=Ville de Québec, HST=Hearst) ainsi que de la région des auditeurs (PA=Paris, QV=Ville de Québec, QE=est du Québec, QO=ouest du Québec, ON=Ontario).

3.2 Résultats

Pour chacune des trois questions, une analyse de variance a été effectuée avec la réponse (degré de proximité sur l'échelle de 1 à 5), comme variable dépendante et avec la région des locuteurs (QV, HST, PA), ainsi que celle des auditeurs (PA, QV, QE, QO, ON), comme facteurs fixes. Les résultats sont présentés séparément pour chacune des trois questions.

3.2.1 Question 1 (*cette prononciation est-elle identique à votre propre prononciation ?*)

Comme le montre la Figure 1, nous observons un effet de région des locuteurs ($F(2,579) = 85.10, p < 0.001$) : l'ensemble des auditeurs perçoit les locuteurs de Québec (3.82) comme plus proches de leur propre prononciation que les locuteurs de Hearst (3.45, $p < 0.01$) et, de manière très nette, ceux de Paris (2.89, $p < 0.001$), Hearst et Paris se distinguant également ($p < 0.001$). L'analyse statistique révèle également un effet de la région des auditeurs ($F(4,114) = 32.47, p < 0.001$), qui s'explique par le fait que les auditeurs parisiens ont une moyenne globale d'évaluation de l'ensemble des

productions plus basse (2.41) que celle des auditeurs des 4 régions canadiennes (QV = 3.56, QO = 3.71, QE = 3.63, ON = 3.63, $p < 0.001$ pour chacun des contrastes).

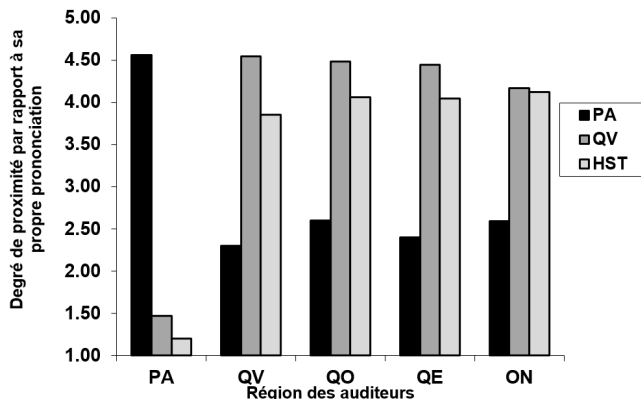


FIG. 1 : Degré de proximité par rapport à sa propre prononciation – sur une échelle allant de 1 (= Absolument pas) à 5 (= Absolument) – en fonction de la région des locuteurs (Paris, Québec, Hearst) et celle des auditeurs (Paris, Ville de Québec, ouest du Québec, est du Québec, Ontario).

Nos données montrent également une interaction entre la région des locuteurs et celle des auditeurs ($F(8, 579) = 125.51$, $p < 0.001$), indiquant que l'impact de la région des locuteurs varie en fonction de la provenance des auditeurs. Sans surprise, les auditeurs parisiens associent davantage leur propre prononciation à celle des locuteurs parisiens (PA = 4.56), plutôt qu'à celle des locuteurs des deux régions canadiennes (QV = 1.47, $p < 0.001$; ON = 1.20, $p < 0.001$), avec toutefois une proximité plus grande ressentie avec les locuteurs de Québec qu'avec ceux de Hearst ($p < 0.05$). De la même manière, pour l'ensemble des auditeurs canadiens, la prononciation parisienne est, sans surprise, toujours estimée comme plus éloignée (QV = 2.30, QO = 2.60, QE = 2.40, ON = 2.59) que celle des locuteurs canadiens de Québec et Hearst ($p < 0.001$ pour tous les contrastes testés). On observe néanmoins une différence intéressante entre les auditeurs des quatre régions canadiennes. En effet, un schéma identique se dégage pour les auditeurs des trois régions québécoises (QV, QO, QE), qui estiment leur propre prononciation plus proche de celle des locuteurs de la Ville de Québec (QV = 4.54, QO = 4.48, QE = 4.44) que de celle des locuteurs de Hearst (QV = 3.85, $p < 0.001$; QO = 4.06, $p < 0.05$; QE = 4.04, $p < 0.05$). En revanche, pour les auditeurs franco-ontariens, les locuteurs de Hearst sont ressentis comme aussi proches de leur propre prononciation que ceux de Québec (HST = 4.12, QV = 4.17, n.s.).

3.2.2 Question 2 (cette prononciation est-elle celle du français reconnu internationalement comme « standard » ?)

Comme l'illustre la Figure 2, les résultats montrent à nouveau un effet de région des locuteurs ($F(2, 584) = 258.81$, $p < 0.001$), avec un degré de proximité avec le français reconnu internationalement comme standard globalement plus élevé pour les

locuteurs parisiens (4.20) que pour les locuteurs de Québec (3.32, $p < 0.001$) et de Hearst (2.30, $p < 0.001$), les deux localités canadiennes se distinguant également entre elles ($p < 0.001$). L'analyse montre également un effet de région des auditeurs ($F(4, 114) = 13.10$, $p < 0.001$), s'expliquant par le fait que les auditeurs parisiens ont une moyenne globale d'évaluation de l'ensemble des locuteurs moins élevée (2.56) que celle des locuteurs des quatre régions canadiennes (QV = 3.30, $p < 0.001$; QO = 3.60, $p < 0.001$; QE = 3.32, $p < 0.001$; ON = 3.58, $p < 0.001$).

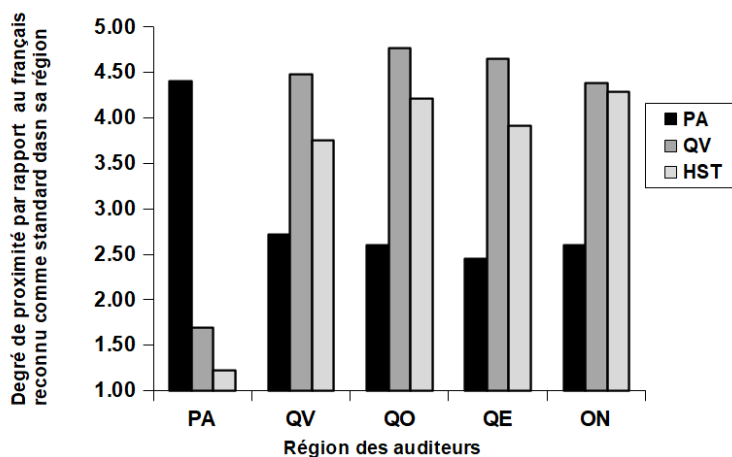


FIG. 2 : Degré de proximité par rapport au français internationalement reconnu comme standard – sur une échelle allant de 1 (= Absolument pas) à 5 (= Absolument) – en fonction de la région des locuteurs (Paris, Québec, Hearst) et celle des auditeurs (Paris, Ville de Québec, ouest du Québec, est du Québec, Ontario).

L'analyse révèle également une interaction entre la région des locuteurs et celle des auditeurs ($F(8, 584) = 21.31$, $p < 0.001$), indiquant que l'impact de la région des locuteurs n'est pas le même pour toutes les régions des auditeurs. Deux profils se distinguent : l'un concerne les auditeurs parisiens, de la Ville de Québec et l'ouest du Québec, l'autre rassemble les auditeurs des deux autres régions canadiennes (est du Québec et Ontario). Pour les auditeurs parisiens, de la Ville de Québec et de l'ouest du Québec, la prononciation des locuteurs parisiens (PA = 4.59, QV = 4.28, QO = 4.42) est estimée plus proche du standard internationalement reconnu que celle des locuteurs de Québec (PA = 1.80, $p < 0.001$; QV = 3.33, $p < 0.001$; QO = 3.81, $p < 0.01$) et de Hearst (PA = 1.30, $p < 0.001$; QV = 2.30, $p < 0.001$; QO = 2.56, $p < 0.001$). Les locuteurs de Hearst sont également perçus comme moins standard que les locuteurs de Québec ($p < 0.001$ pour les évaluations des auditeurs canadiens et $p < 0.01$ pour les auditeurs parisiens). Pour les auditeurs de l'est du Québec et de l'Ontario, la prononciation des locuteurs de Hearst (2.23 pour QE, 3.10 pour ON) est aussi perçue comme plus éloignée du standard international reconnu que celle de Paris ($p < 0.001$ pour QE, $p < 0.05$ pour ON) et de Québec ($p < 0.001$ pour QE, $p < 0.01$ pour ON). En revanche, les auditeurs de ces deux régions (QE et ON) se

comportent différemment des trois autres régions en ne distinguant pas les locuteurs de Paris de ceux de la Ville de Québec, qui sont évalués comme aussi proches du standard (QE : PA = 4.00, QV = 3.73, n. s. ; ON : PA = 3.70, QV = 3.93, n. s.).

3.2.3 Question 3 (cette prononciation est-elle celle du français reconnu comme « standard » dans le cadre de votre vie quotidienne ?)

Comme le montre la Figure 3, l'analyse révèle un effet de région des locuteurs ($F(2, 581) = 81.40, p < 0.001$), avec, pour l'ensemble des auditeurs, un degré de proximité avec le français reconnu comme standard dans la vie quotidienne plus élevé en moyenne pour les locuteurs de Québec (3.99) que pour ceux de Hearst (3.48, $p < 0.001$) et de Paris (2.96, $p < 0.001$), Hearst et Paris se distinguant également entre elles ($p < 0.001$). L'analyse montre aussi un effet de région des auditeurs ($F(4, 114) = 32.21, p < 0.001$), les Parisiens ayant une évaluation globale de l'ensemble des locuteurs plus basse (2.44) que les auditeurs des régions canadiennes (QV = 3.65, QO = 3.86, QE = 3.67, ON = 3.76, $p < 0.001$ pour les 4 contrastes).

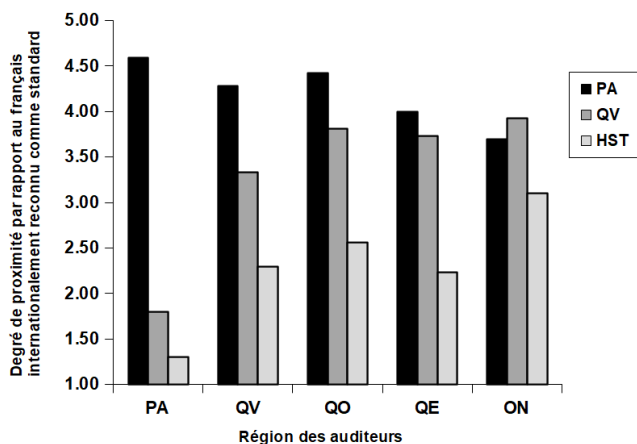


FIG. 3 : Degré de proximité par rapport au français reconnu comme standard dans le cadre de la vie quotidienne – sur une échelle allant de 1 (= Absolument pas) à 5 (= Absolument) – en fonction de la région des locuteurs (Paris, Québec, Hearst) et celle des auditeurs (Paris, Ville de Québec, ouest du Québec, est du Québec, Ontario).

Les résultats montrent également une interaction entre la région des locuteurs et celle des auditeurs ($F(8, 581) = 88.46, p < 0.001$), révélatrice du fait que l'impact de la région des locuteurs n'est pas le même selon la provenance des auditeurs. Le profil par région des auditeurs est semblable à celui observé pour la question 1. Sans surprise, les auditeurs parisiens reconnaissent les locuteurs parisiens comme standard dans leur vie quotidienne (PA = 4.41) et les distinguent des locuteurs des deux régions canadiennes (QV = 1.69, $p < 0.001$; ON = 1.22, $p < 0.001$). Ils estiment également les locuteurs de Hearst comme plus éloignés du standard de leur région que ceux de la Ville de Québec ($p < 0.01$). Pour les auditeurs de la Ville de Québec, de l'ouest du Québec et de l'est du Québec, la prononciation de Québec est reconnue comme plus standard dans leur

vie quotidienne que celle de Hearst (pour QV : QV = 4.48, HST = 3.76, $p < 0.01$; pour QO : QV = 4.77, HST = 4.21, $p < 0.01$; pour QE : QV = 4.65, HST = 3.92, $p < 0.001$). Les locuteurs parisiens sont considérés, par tous les auditeurs canadiens, comme beaucoup plus éloignés que les locuteurs des deux localités canadiennes (pour QV : PA = 2.72, pour QO : PA = 2.60, pour QE : PA = 2.45, pour ON : PA = 2.60, $p < 0.001$ à chaque fois). En revanche, les auditeurs franco-ontariens ne distinguent pas Québec et Hearst, dont la prononciation est estimée comme tout aussi proche du standard de leur vie quotidienne (QV = 4.38, HST = 4.29, n. s.).

4 Discussion

De façon générale, les résultats des auditeurs parisiens sont sans surprise : ils considèrent que les locuteurs parisiens représentent mieux le standard – international et local – que les locuteurs canadiens et qu'ils se rapprochent davantage de leur propre prononciation. Ce point ne mérite pas davantage de discussion et, dans la suite de la discussion, nous nous pencherons donc plutôt sur les résultats des auditeurs canadiens.

Par rapport à la prononciation perçue comme standard à l'échelle internationale (question 2), trois résultats ressortent. Premièrement, les auditeurs de la Ville de Québec et de l'ouest du Québec considèrent que les Parisiens représentent mieux le standard que les Canadiens (tant de Québec que de Hearst). Ce résultat s'écarte de ceux de Šebková *et al.* (2020) et Chalier (2021), où l'accent québécois était évalué comme le plus « correct », notamment par rapport à l'accent parisien. Cette divergence peut s'expliquer par la formulation de la question : celle de notre étude montre que les Québécois sont bien conscients du statut supérieur du français parisien sur le plan international, alors que les questions impliquant la notion de rectitude restent imprécises quant au contexte dans lequel le caractère plus ou moins correct des variétés doit être évalué. Il est ainsi probable que les participants des études de Šebková *et al.* (2020) et Chalier (2021) aient interprété « correct » dans un contexte se rapprochant davantage de celui de notre question 3 sur la prononciation standard « dans le cadre de la vie quotidienne ». À cette question, en effet, tous les auditeurs canadiens ont jugé les prononciations canadiennes comme plus standard que les parisiennes. De ce point de vue, nos résultats ne contredisent pas nécessairement les précédents, mais suggèrent la coexistence de deux standard de prononciation, un exogène au niveau international et un endogène au niveau local.

Deuxièmement, les locuteurs de Hearst sont perçus par tous les groupes d'auditeurs comme plus éloignés de la norme de prononciation internationale que les locuteurs de Québec. Cette hiérarchie ne surprend guère : l'accent de la Ville de Québec est jugé plus « correct » que ceux des autres régions du Québec, notamment en zone rurale (Remysen, 2016), et Hearst, petite ville éloignée des grands centres urbains, s'inscrit dans le même rapport. Ce résultat rejoint l'idée de la double minoration des variétés hors-Québec par rapport à Paris et au Québec, comme Golembeski (2011) l'a suggéré spécifiquement pour Hearst ; nous reviendrons cependant plus bas sur l'interprétation de cette tendance, qui ne distingue pas clairement les facteurs diatopiques et stylistiques.

Enfin, la question du standard international divise les auditeurs canadiens en deux groupes : celui pour lequel Paris est mieux évalué que Québec (auditeurs de la Ville de Québec et de l'ouest du Québec) et celui qui ne distingue pas les deux villes (auditeurs de l'est du Québec et de l'Ontario). Ce résultat est inédit et souligne la pertinence de comparer les auditeurs tout autant que les locuteurs. Nous l'interprétons par rapport au caractère marqué des accents associés aux régions d'auditeurs. L'est du Québec et l'Ontario se caractérisent en effet par la présence d'accents régionaux plus marqués. Dans le cas de l'est du Québec, cela est confirmé par les tests de perception de Remysen (2016), dont les résultats montrent que parmi les six régions testées, les deux de l'est du Québec (Saguenay et Gaspésie) ont les accents à la fois les mieux identifiés et considérés comme les plus « marqués » et les moins « corrects ». La Beauce est une autre région de l'est associée à un accent marqué, même si cela n'est que partiellement confirmé par les auditeurs de Remysen *et al.* (2020). Pour ce qui est des accents franco-ontariens, on peut souligner ici que celui de Hearst obtient systématiquement des scores plus faibles que la Ville de Québec, aux trois questions et pour tous les groupes d'auditeurs, sauf les Ontariens aux questions 1 et 3, qui ne distinguent pas les locuteurs canadiens des deux localités. On peut donc conclure que la prononciation des locuteurs de Québec est globalement plus valorisée. Au contraire de l'est du Québec et de l'Ontario, la Ville de Québec et l'ouest du Québec présentent des accents moins marqués et évalués plus positivement ; c'est le cas de Québec et Montréal, et dans une moindre mesure Trois-Rivières et Gatineau, dans l'étude de Remysen (2016)⁵.

La généralisation qui se dessine par rapport à la norme internationale est donc la suivante : les auditeurs proches de la norme endogène (représentée ici par les locuteurs de Québec) la distinguent de la norme exogène (Paris), alors que les auditeurs plus éloignés de la norme endogène (est du Québec et Ontario) tendent à fusionner les normes endogène et exogène. En d'autres termes, le standard international inclut les normes supérieures à sa propre variété : uniquement Paris pour les porteurs de la norme endogène, mais Paris et Québec pour les locuteurs de variétés marquées plus éloignées de la norme. On peut souligner ici qu'on retrouve un schéma exactement identique en Suisse romande. Racine et al (2013) ont en effet montré que les auditeurs genevois, les plus représentatifs de la norme endogène, la distinguent de la norme exogène, représentée par Paris, alors que, pour les auditeurs des trois autres régions suisses testées (Neuchâtel, Jura et Fribourg), tant Genève que Paris étaient représentatifs du standard international.

Quant aux questions 1 et 3, elles présentent des profils de réponses identiques, où Paris occupe toujours la dernière position pour les auditeurs canadiens. Les trois groupes

⁵ Au Québec, Remysen (2016) associe les variétés marquées et non-marquées respectivement à la ruralité et à l'urbanité. Or, l'opposition entre ces deux catégories de variétés nous paraît plutôt impliquer une distinction entre régions « centrale » et « périphériques ». En effet, les accents « ruraux » testés par Remysen se trouvent précisément à l'est du Québec et l'un d'eux (ville de Saguenay) concerne une ville de même taille que certaines des principales zones urbaines de l'ouest (Trois-Rivières, Sherbrooke). Par ailleurs, les auditeurs ontariens de notre étude viennent en bonne partie de la région urbaine d'Ottawa, mais ils partagent les mêmes représentations de la norme internationale que ceux de l'est du Québec. La région centrale inclurait donc l'ouest du Québec et la région de la Ville de Québec, les régions périphériques s'étendant à l'est et à l'ouest de ce centre (respectivement est du Québec et Ontario). Si le centre est effectivement largement urbanisé, les régions périphériques n'excluent pas la présence de zones urbaines d'importance, comme Saguenay et Ottawa.

d'auditeurs québécois s'identifient davantage aux locuteurs de la Ville de Québec qu'à ceux de Hearst et les jugent plus proches de leur standard local. Les auditeurs ontariens, eux, ne distinguent pas Québec de Hearst. Contrairement à la question 2, ces résultats révèlent une opposition entre le Québec et l'Ontario, qui ne surprend pas dans le contexte d'un écart grandissant au cours des dernières générations entre le Québec et les minorités francophones hors-Québec. L'interprétation de cette opposition n'est pourtant pas complètement claire ici et deux hypothèses – d'ailleurs non contradictoires – peuvent être émises : 1) une plus grande proximité de la prononciation des locuteurs de Hearst avec celle des auditeurs ontariens qu'avec celle de l'ensemble des auditeurs Québécois ; 2) une réduction de la palette stylistique chez les auditeurs ontariens minoritaires par rapport aux Québécois majoritaires.

La première hypothèse paraît naturelle, mais elle se heurte au fait que les deux extraits de Hearst ne présentent en fait pas de traits signalant clairement leur origine hors-Québec. Golembeski (2011) et Tennant (2012) font d'ailleurs ressortir la proximité linguistique entre Hearst et les variétés québécoises (de l'ouest), notamment du point de vue de l'accent⁶ et des représentations, Hearst étant perçu comme « le P'tit Québec » de l'Ontario français (Golembeski, 2011 : 158). Ce qui distingue les extraits de Hearst et de Québec pourrait alors relever davantage de différences de registre que de la variation diatopique : dans nos extraits, la lecture des locuteurs de Hearst paraît en effet moins fluide et plus empreinte des traits de l'oral conversationnel. On y observe ainsi plus de diphtongaison des voyelles longues, la réduction du groupe consonantique final dans *manifestent* (chez la locutrice) et des voyelles nasales plus marquées ; ces traits sont absents des extraits de Québec. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les réponses à la question 1 font apparaître des différences somme toute assez limitées entre les scores attribués aux locuteurs de Hearst et de Québec. Pour les auditeurs de l'est du Québec, la région la plus éloignée de Hearst, géographiquement et linguistiquement, le niveau de proximité avec leur propre parler est de 4.44 pour les locuteurs de Québec et de 4.04 pour ceux de Hearst, différence qui ne suggère pas une distinction diatopique claire.

La seconde hypothèse rejoint de nombreux travaux sur le français en Ontario et la réduction stylistique qui le caractérise, que ce soit par déficit de scolarisation en français (surtout chez les locuteurs plus âgés) ou par restriction de l'usage du français en milieu extra-scolaire (surtout chez les locuteurs plus jeunes (Mougeon, 1993, et, pour des rétrospectives récentes, voir Boissonneault, 2016 et Remysen, 2019). L'effet de cette réduction pourrait expliquer que les auditeurs franco-ontariens établissent moins de distinctions que les auditeurs québécois entre les trois variétés comparées : absence d'opposition entre Paris et Québec pour le standard international, et entre Québec et Hearst pour le standard local et la proximité à son propre parler. Ainsi, des études supplémentaires sont nécessaires pour préciser le rôle du diatopique et du diaphasique dans l'interprétation des résultats.

⁶La lecture ne permet évidemment pas de faire ressortir des différences lexicales entre Hearst et le Québec, notamment relatives aux emprunts plus nombreux à l'anglais.

5 Conclusion

La question des normes endogène et exogène au Canada francophone a fait l'objet de nombreuses études. Le travail présenté ici permet néanmoins d'apporter un éclairage différent sur certains aspects des études de perception. Ainsi, nos résultats soulignent l'importance de diversifier non seulement les locuteurs mais également les auditeurs, dans ce type d'études. En effet, la relation que ces derniers entretiennent avec la norme endogène semble influencer leurs évaluations des différentes productions. Les locuteurs des régions périphériques, soit l'est du Québec et, pour la Suisse, Neuchâtel (*cf.* Racine *et al.*, 2013), ont une définition plus large de ce qu'ils considèrent comme un standard internationalement reconnu, qui englobe Paris et, respectivement, Québec et Genève. Ce schéma se retrouvant au Canada et en Suisse, il serait intéressant de mener des études comparables dans d'autres régions, par exemple en Belgique. On peut mentionner que Didelot (2015) et Sittarame (2022) ont notamment mené des études de perception au Burkina Faso et en Martinique, respectivement. Leurs travaux soulignent la nécessité de tenir compte de spécificités liées au terrain, par exemple l'importance des ethnies au Burkina Faso (sur cette question, voir également Boula de Mareüil et Boutin, 2011).

La manière de formuler les questions apparaît comme un autre paramètre important du type d'études que nous avons mené. Nous avons en effet observé des différences sensibles entre nos résultats et ceux des études qui ont associé la norme à un français « correct ». En effet, ne pas associer sa propre prononciation à un français reconnu sur le plan international ou local est moins dévalorisant que de l'évaluer comme incorrect. Par ailleurs, l'opposition entre norme internationale et standard de la vie quotidienne permet une distinction plus fine entre normes endogène et exogène. Enfin, notre étude se démarque par la comparaison, avec Paris, de variétés au Québec et hors Québec. Hearst étant tout de même en situation majoritaire, il serait intéressant d'ajouter des variétés en situation minoritaire en Ontario, ce qui permettrait notamment de préciser le rôle du diatopique et du diaphasique en contexte canadien.

Références bibliographiques

- AUGER, Julie (2005). « Un bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (éds), *Le français en Amérique du Nord : État présent*, Québec, Presses de l'Université de Laval, pp 39-79.
- BIGOT, Davy (2008). « *Le Point* » sur la norme grammaticale du français québécois oral, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec.
- BIGOT, Davy (2017). « Regard rétrospectif sur la norme du français québécois oral », in *Arborescences*, vol. 7, pp 17-32.
- BIGOT, Davy et PAPEN, Robert (2013). « Sur la « norme » du français oral au Québec (et au Canada en général) », in *Langage et société*, vol. 146, pp 115-142.
- BOISSONNEAULT, Julie. (2016). « Rétrospective sur le français parlé en Ontario », in *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 41, pp 197-231.
- BOUDREAU, Annette (2021). *Dire le silence : insécurité linguistique en Acadie 1867-1970*, Sudbury, Prise de parole.
- BOULA DE MAREÜIL, Philippe et BOUTIN, Béatrice (2011). Evaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français, in *Journal of French Language Studies*, vol. 21, pp 361-379.

- CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène, MARTEL, Pierre, MASSON, Chantal-Édith et MERCIER, Louis (2022). *Usito*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, <https://usito.usherbrooke.ca>.
- CHALIER, Marc (2021). *Les normes de prononciation du français. Une étude perception panfrancophone*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- CÔTÉ, Marie-Hélène (2012). « Laurentian French (Québec) : extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants », Randall Gess, Chantal Lyche and Trudel Meisenburg (eds), *Phonological variation in French : illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, pp 235-274.
- CÔTÉ, Marie-Hélène (2014). « Le projet PFC et la géophonologie du français laurentien », Jacques Durand, Gjert Kristoffersen et Bernard Laks, avec la collaboration de Julie Peuvergne (éds), *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation. Mélanges pour Chantal Lyche*, Nanterre, Presses Universitaires de France Ouest, pp 175-198.
- CÔTÉ, Marie-Hélène (2020) « De français canadien à québécois à laurentien : la résolution de trois siècles de débats terminologiques », Jérôme Meizoz et Gilles Philippe (éds), *1980. An zéro du monde contemporain ? Études de lettres* 312 (2020/1), Lausanne, Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, pp 43-46.
- CÔTÉ, Marie-Hélène et SAINT-AMANT LAMY, Hugo (sous presse). « The « Phonologie du français contemporain » project in Quebec : methodological and dialectometric considerations », Elissa Pustka, Carmen Quijada Van den Berghe and Verena Weiland (eds), *Corpus dialectology : from methods to theory (French, Italian, Spanish)*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- CÔTÉ, Marie-Hélène et VILLENEUVE, Anne-José (2017). « La norme orale en français laurentien », in *Arborescences*, vol. 7, pp 1-16.
- COX, Terry B. (1998). « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada », in *Canadian Modern Language Review / Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 54, N° 2, pp 172-197.
- DETEY, Sylvain, DURAND, Jacques, LAKS, Bernard and LYCHE, Chantal (éds) (2016). *Varieties of spoken French*, Oxford, Oxford University Press.
- DETEY, Sylvain et LE GAC, David (2008). « Didactique de l'oral et normes de prononciation : quid du français « standard » dans une approche perceptive ? », Jacques Durand, Benoît Habert et Bernard Laks (éds), *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF'08*, Paris, pp 475-487.
- DIDELOT, Marion (2015). *La prononciation du français au Burkina Faso : une étude perceptive*, Mémoire de Master, Genève, Université de Genève.
- DURAND, Jacques, LAKS, Bernard et LYCHE, Chantal (2002). « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », Claus D. Pusch and Wolfgang Raible (eds), *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, pp 93-106.
- DURAND, Jacques, LAKS, Bernard et LYCHE, Chantal (éds) (2009). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris, Hermès.
- GENDRON, Jean-Denis (1990). « Modèles linguistique, évolution sociale et normalisation du langage », Noël Corbett (éd.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp 369-388.
- GOLEMBESKI, Dan (2011). « À l'écoute des franco-ontariens : les représentations sociales des francophones de Hearst », France Martineau et Terry Nadasdi (éds), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp 149-191.
- MARTINEAU, France, REMYSEN, Wim et THIBAUT, André (2022). *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Ophrys.
- MÉNÉTREY, Pierre et SCHWAB, Sandra (2015). « Labquistic : a Web platform to design and run speech perception experiments », Yolanda Congosto Martín, Maria Luisa Montero Curiel et Antonio Salvador Plans (eds), *Fonética experimental, educación superior e investigación*, vol. I, Madrid, Arco/Libros, pp 543-556.
- MOREAU, Marie-Louise, BOUCHARD, Pierre, DESMARTIN, Stéphanie, GADET, Françoise, GUÉRIN, Emmanuelle, HARMEGNIES, Bernard, HUET, Kathy, LAROUCI, Foued, PRIKHODKINE, Alexei, SINGY, Pascal, THIAM, Ndiassé et TYNE, Harry, (2007). *Les accents dans la francophonie. Une enquête internationale*, Bruxelles, Service de la langue française.
- MOUGEON, Raymond (1993). « Le français en Ontario : bilinguisme, transfert à l'anglais et variabilité linguistique », Didier de Robillard et Michel Beniamino (éds), *Le Français dans l'espace francophone*, Paris, Honoré Champion, pp 55-77.

- PRIKHODKINE, Alexei (2011). *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande*. Paris, L'Harmattan.
- PUSKA, Elissa, BELLONIE, Jean-David, CHALIER, Marc et JANSEN, Luise (2019). « C'est toujours l'autre qui a un accent » : le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec », in *Glottopol*, vol. 31, pp 27-52.
- RACINE, Isabelle, SCHWAB, Sandra et DETEY, Sylvain (2013). « Accent(s) suisse(s) ou standard(s) suisse(s) ? Approche perceptive dans quatre régions de Suisse romande », Anika Falkert (éd.), *La perception des accents du français hors de France*, Mons, Editions CIPA, pp 41-59.
- REINKE, Kristin (2005). *La langue à la télévision québécoise : aspects sociophonétiques*, Québec, Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française.
- REINKE, Kristin et OSTIGUY, Luc (2016). *Le français québécois d'aujourd'hui*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- REMYSEN, Wim (2004a). « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois », Pierre Bouchard (éd.), *La variation linguistique*, Office de la langue française, Montréal, pp 23-36.
- REMYSEN, Wim (2004b). « L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néo-brunswickois : contribution à l'étude de la francophonie canadienne », Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (éds), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp 95-116.
- REMYSEN, Wim (2014). « Les Québécois perçoivent-ils le français montréalais comme une variété topocentrale distincte ? Résultats d'une analyse perceptuelle exploratoire », in *Revue canadienne de linguistique*, vol. 59, N° 1, p. 109-135.
- REMYSEN, Wim (2016). « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », Chiara Molinari et Dino Gavinelli (eds), *Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie : enjeux culturels, linguistiques et géographiques*, Milan, LED, pp 31-57.
- REMYSEN, Wim (2019). « Les communautés francophones dans les provinces majoritairement anglophones du Canada : aperçu et enjeux », in *Travaux de linguistique*, vol. 78, pp 14-45.
- REMYSEN, Wim et RHEAULT, Amélie-Hélène (à paraître). « La linguistique populaire au Québec : comment les Québécois perçoivent-ils le français ? », Lidia Becker, Sandra Herling et Holger Wochele (éds), *Manuel de linguistique populaire*, Berlin/Boston, De Gruyter.
- REMYSEN, Wim, SALITA, Ada Luna et BARRIÈRE, Mélanie. (2020). « Les accents régionaux au Québec : représentations et perceptions linguistiques dans la région de Beauce », in *Cahiers de l'Association d'études en langue française*, vol. 23, N° 78, pp 21-54.
- ŠEBKOVÁ, Adéla, REINKE, Kristin et BEAULIEU, Suzie (2020). « A la rencontre des voix francophones dans la ville de Québec : les attitudes des Québécois à l'égard de diverses variétés de français », Franck Neveu, Bernard Harmegnies, Linda Hriba, Sophie Prévost et Agnès Steuckardt (éds), *7^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, SHS Web Conf. 78 02002. doi : 10.1051/shsconf/20207802002.
- SINGY, Pascal (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*, Paris, L'Harmattan.
- SITTARAME, Margaux (2022). « *Nous l'avons conquise, cette langue française [...], nous l'avons habitée.* » – *La prononciation du français en Martinique : une étude de perception*, Mémoire de Master, Genève, Université de Genève.
- TENNANT, Jeff (2012). « Laurentian French phonology in a majority setting outside Québec : Observations from the PFC Hearst Ontario Study », Randall Gess, Chantal Lyche and Trudel Meisenburg (eds), *Phonological variation in French : illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, pp 313-339.